



Réponse sur requête de mesures protectrices de l'union conjugale
(art. 172 ss CC et 271 ss CPC)

FORMULAIRE ET PIECES JUSTIFICATIVES

A ENVOYER

EN 2 EXEMPLAIRES

1. **Partie intimée** (Parent qui dépose la réponse)

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

Adresse email :

Nationalité :

Langue :

Traduction/interprète nécessaire : oui non

Nom et adresse du (de la) curateur(trice) + article de la mesure :

1.1. Information préalable à la procédure¹

A participé à la séance d'information « Se séparer dans le respect de l'enfant »

en date du :

Participera à la séance d'information « Se séparer dans le respect de l'enfant »

en date du :

¹ Si vous n'y avez pas participé ou ne vous êtes pas encore inscrit, nous vous invitons à le faire. Vous trouverez le lien pour l'inscription sur le site internet de l'Etat de Fribourg à l'adresse suivante : www.fr.ch/consensus-parental.

1.2. Mandataire de la partie intimée

Nom de l'Etude :

Nom :

Prénom :

Adresse professionnelle :

Numéro de téléphone :

Adresse email :

2. Partie requérante (L'autre parent, celui qui a déposé la requête)

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

Adresse email :

Nationalité :

Langue :

Traduction/interprète nécessaire : oui non

Nom et adresse du (de la) curateur(trice) + article de la mesure :

Mandataire de la partie requérante

Nom de l'Etude :

Nom :

Prénom :

Adresse professionnelle :

Numéro de téléphone :

Adresse email :

3. Mariage

Informations exactes dans la requête

Informations inexactes dans la requête :

Date :

Lieu :

4. **Séparation**

Informations exactes dans la requête

Informations inexactes dans la requête :

Les parents vivent-ils séparés : oui non

Si oui, date de la séparation de fait des parents :

5. **Enfant(s)**

a) Enfant commun : oui non

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Détenteur(s) de l'autorité parentale : conjointe Requérant(e) Intimé(e)

Degré de scolarité : Etablissement scolaire :

b) Enfant commun : oui non

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Détenteur(s) de l'autorité parentale : conjointe Requérant(e) Intimé(e)

Degré de scolarité : Etablissement scolaire :

c) Enfant commun : oui non

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Détenteur(s) de l'autorité parentale : conjointe Requérant(e) Intimé(e)

Degré de scolarité :

Etablissement scolaire :

d) Enfant commun : oui non

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Détenteur(s) de l'autorité parentale : conjointe Requérant(e) Intimé(e)

Degré de scolarité :

Etablissement scolaire :

e) Enfant commun : oui non

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Détenteur(s) de l'autorité parentale : conjointe Requérant(e) Intimé(e)

Degré de scolarité :

Etablissement scolaire :

f) Enfant commun : oui non

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Détenteur(s) de l'autorité parentale : conjointe Requérant(e) Intimé(e)

Degré de scolarité :

Etablissement scolaire :

g) Enfant commun : oui non

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Détenteur(s) de l'autorité parentale : conjointe Requérant(e) Intimé(e)

Degré de scolarité :

Etablissement scolaire :

6. Modalités de prise en charge actuelles de(s) l'enfant(s) commun(s)

Informations exactes dans la requête

Informations inexactes dans la requête :

6.1. Existe-t-il une décision judiciaire ou une convention ratifiée qui organise les modalités de prise en charge de(s) l'enfant(s) chez chacun des parents ?

Oui, laquelle :

Non : modalités réglées à l'amiable

6.2. Les modalités de la prise en charge fixées par décision judiciaire, respectivement à l'amiable sont-elles toujours appliquées ?

Oui

Non : Depuis combien de temps et pourquoi ?

(255 caractères max.)

Quelles sont les modalités de prise en charge actuelles ?

Des enfants² :

Semaine 1

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Matin							
Midi							
Après-midi							
Soir							
Nuit							

Partie requérante : **R**

Partie intimée : **I**

Tiers : **T**

Semaine 2

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Matin							
Midi							
Après-midi							
Soir							
Nuit							

Partie requérante : **R**

Partie intimée : **I**

Tiers : **T**

² Précisez à quels enfants les modalités de prise en charge s'appliquent au moyen des lettres a) à g) lorsque celles-ci ne sont pas identiques pour tous. Vous trouverez des formulaires supplémentaires « Modalités de prise en charge actuelle de(s) l'enfant(s) » sur le site de l'Etat de Fribourg, à l'adresse suivante : www.fr.ch/consensusparental.

6.3. Taux d'activité de la partie requérante : %

Jours travaillés

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Matin							
Midi							
Après-midi							
Soirée							
Nuit							

6.4. Taux d'activité de la partie intimée : %

Jours travaillés

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Matin							
Midi							
Après-midi							
Soirée							
Nuit							

7. Situations financières

7.1. Situation financière de la partie requérante

Informations exactes dans la requête

Informations inexactes dans la requête :

7.1.1. Revenus mensuels

Revenu net, sans allocations familiales / Bénéfice mensuel	CHF
Salaire versé : <input type="checkbox"/> 12x/an <input type="checkbox"/> 13x/an	
Autres revenus (bonus, revenus locatifs, rentes, etc.)	CHF
Contribution(s) d'entretien perçues	CHF
En faveur de :	
Eventuel revenu hypothétique	CHF
Total	CHF

7.1.2. Charges mensuelles

Base mensuelle selon normes OPF ³	CHF
<u>Partie requérante locataire :</u>	
Loyer, charges incluses	CHF
<u>Partie requérante propriétaire :</u>	
Intérêts hypothécaires	CHF
Frais de chauffage	CHF
Impôt foncier	CHF
Consommation d'eau	CHF
Taxe d'épuration	CHF
Assurance bâtiment + ECA bâtiment	CHF
Frais d'entretien (moyenne)	CHF

³ Pour une personne vivant seule : CHF 1'200.- / Pour une personne seule avec enfant(s) : CHF 1'350.- / Pour un couple marié ou en partenariat, avec ou sans enfant(s) : CHF 1'700.-, ce qui représente un montant de CHF 850.- par conjoint/partenaire.

Part au logement des enfants à déduire ⁴	CHF
Prime d'assurance-maladie obligatoire (LAMal)	CHF
Subside	./. CHF
Frais médicaux réguliers non remboursés	CHF
Frais indispensables à l'acquisition du revenu :	
Frais de transport	CHF
Frais de repas	CHF
Nombre de repas pris à l'extérieur :	
Frais d'exercice du droit de visite	CHF
Contribution(s) d'entretien à charge	CHF
Versée(s) en faveur de :	
Frais d'enfant(s) d'un autre lit dont la partie requérante a la garde	CHF
Sous-total	CHF
Impôts	CHF
Prime d'assurance-maladie complémentaire (LCA)	CHF
Frais de télécommunication	CHF
3 ^{ème} pilier 3A pour indépendants ne cotisant pas au 2 ^{ème} pilier	CHF
Autres frais	CHF
Epargne	CHF
Sous-total	CHF

⁴ 20% pour un enfant, 30% pour deux enfants, 40% pour 3 enfants et plus ; pour compléter ce montant, il faut au préalable remplir la catégorie « Situation financière de l'enfant », pour chaque enfant commun ou non commun, et plus particulièrement le point « Participation aux frais de logement du parent gardien » qui se trouve dans « Frais directs mensuels » (7.3.2).

Total **CHF**

7.2. Situation financière de la partie intimée

Informations exactes dans la requête

Informations inexactes dans la requête :

7.2.1. Revenus mensuels

Revenu net, sans allocations familiales / Bénéfice mensuel CHF

Salaire versé : 12x/an 13x/an

Autres revenus (bonus, revenus locatifs, rentes, etc.) CHF

Contribution(s) d'entretien perçues CHF

En faveur de :

Eventuel revenu hypothétique CHF

Total **CHF**

7.2.2. Charges mensuelles

Base mensuelle selon normes OPF⁵ CHF

Partie intimée locataire :

Loyer, charges includes CHF

Partie intimée propriétaire :

Intérêts hypothécaires CHF

Frais de chauffage CHF

Impôt foncier CHF

⁵ Pour une personne vivant seule : CHF 1'200.- / Pour une personne seule avec enfant(s) : CHF 1'350.- / Pour un couple marié ou en partenariat, avec ou sans enfant(s) : CHF 1'700.-, ce qui représente un montant de CHF 850.- par conjoint/partenaire.

Consommation d'eau	CHF
Taxe d'épuration	CHF
Assurance bâtiment + ECA bâtiment	CHF
Frais d'entretien (moyenne)	CHF
Part au logement des enfants à déduire ⁶	CHF
Prime d'assurance-maladie obligatoire (LAMal)	CHF
Subside	./. CHF
Frais médicaux réguliers non remboursés	CHF
Frais indispensables à l'acquisition du revenu :	
Frais de transport	CHF
Frais de repas	CHF
Nombre de repas pris à l'extérieur :	
Frais d'exercice du droit de visite	CHF
Contribution(s) d'entretien à charge	CHF
Versée(s) en faveur de :	
Frais d'enfant(s) d'un autre lit dont la partie intimée a la garde	CHF
Sous-total	CHF
Impôts	CHF
Prime d'assurance-maladie complémentaire (LCA)	CHF
Frais de télécommunication	CHF
3 ^{ème} pilier 3A pour indépendants ne cotisant pas au 2 ^{ème} pilier	CHF

⁶ 20% pour un enfant, 30% pour deux enfants, 40% pour 3 enfants et plus ; Pour compléter ce montant, il faut au préalable remplir la catégorie « Situation financière de l'enfant », pour chaque enfant commun ou non commun, et plus particulièrement le point « Participation aux frais de logement du parent gardien » qui se trouve dans « Frais directs mensuels » (7.3.2).

Autres frais	CHF
Epargne	CHF
Sous-total	CHF
Total	CHF

7.3. Situation financière de l'enfant (formule supplémentaire si plusieurs enfants)⁷

Informations exactes dans la requête

Informations inexactes dans la requête :

Prénom de l'enfant :

7.3.1. Revenus / apports mensuels

Allocations familiales ou de formation professionnelle	CHF
Rentes	CHF
Contribution d'entretien	CHF
Autre revenu (salaire d'apprenti, etc.)	CHF
Sous-total	CHF

⁷ Vous trouverez le formulaire « Situation financière de l'enfant » sur le site de l'Etat de Fribourg, à l'adresse suivante : www.fr.ch/consensus-parental.

7.3.2. Frais directs mensuels

Base mensuelle selon normes OPF ⁸	CHF
Participation aux frais de logement du parent gardien ⁹	CHF
Prime d'assurance-maladie obligatoire (LAMal)	CHF
Subside	./. CHF
Frais médicaux réguliers non remboursés	CHF
Frais de formation/écolage	CHF
Frais de déplacement indispensables	CHF
Frais de repas hors domicile	CHF
Frais de prise en charge par des tiers (frais de garde et cantine)	CHF
Sous-total	CHF
Prime d'assurance-maladie complémentaire (LCA)	CHF
Autres frais	CHF
Sous-total	CHF
Total (7.3.2-7.3.1)¹⁰	CHF

7.3.3. Motifs justifiant de déroger à un éventuel partage de l'excédent

(255 caractère max.)

⁸ Pour un enfant jusqu'à 10 ans : CHF 400.- (CHF 200.- en cas de garde alternée) ; pour un enfant dès 10 ans révolus : CHF 600.- (CHF 300.- en cas de garde alternée).

⁹ 20% pour un enfant, 30% pour deux enfants, 40% pour 3 enfants et plus.

¹⁰ Il faut soustraire les « Revenus/appports mensuels » (7.3.1) des « Frais directs mensuels » (7.3.2), ce qui permet d'obtenir le montant de l'entretien convenable de l'enfant mineur.

8. Médiation familiale et/ou soutien à la coparentalité

Une médiation familiale et/ou un soutien à la coparentalité ont-ils été entrepris ?

oui non

La partie intimée peut-elle envisager de bénéficier d'un accompagnement conjoint avec l'autre partie (médiation familiale et/ou soutien à la coparentalité) durant cette procédure de séparation ?

oui non (s'il existe des contre-indications, à préciser)

(255 caractères max.)

9. Mesures d'instruction particulières proposées

Aucune

Rapport ciblé du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)

Sur quelle(s) question(s) ? (Points précis uniquement, pas d'enquête complète)

1.

2.

(255 caractères max.)

Pourquoi ?

**Demande d'exécution de cette mesure en instruction superprovisionnelle
(avant audition des parties)**

(255 caractères max.)

Pourquoi ?

Expertise pédopsychiatrique

(255 caractères max.)

Pourquoi ?

10. Conclusions

10.1. Suspension de la vie commune

Il est constaté que les époux ont suspendu la vie commune

en date du :

La suspension de la vie commune est prononcée

à compter du :

pour une durée indéterminée.

10.2. Domicile conjugal

La jouissance du domicile conjugal est attribuée à :

à partir du :

10.3. Prise en charge de(s) l'enfant(s)¹¹

La garde de(s) l'enfant(s)

est attribuée à

Le droit de visite de

s'exercera ainsi :

Semaine 1

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Matin							
Midi							
Après-midi							
Soir							
Nuit							

Partie requérante : **R**

Partie intimée : **I**

Semaine 2

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Matin							
Midi							
Après-midi							
Soir							
Nuit							

Partie requérante : **R**

Partie intimée : **I**

¹¹ Précisez à quels enfants les conclusions s'appliquent au moyen des lettres a) à g) lorsque celles-ci ne sont pas identiques pour tous. Vous trouverez des formulaires supplémentaires « Conclusions relatives à la prise en charge de(s) enfant(s) » sur le site de l'Etat de Fribourg à l'adresse suivante : www.fr.ch/consensus-parental.

La garde de(s) l'enfant(s) est exercée de manière alternée.

La garde alternée s'exercera ainsi :

Semaine 1

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Matin							
Midi							
Après-midi							
Soir							
Nuit							

Partie requérante : **R**

Partie intimée : **I**

Semaine 2

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Matin							
Midi							
Après-midi							
Soir							
Nuit							

Partie requérante : **R**

Partie intimée : **I**

Le domicile légal de(s) l'enfant(s)

est fixé :

chez la partie requérante chez la partie intimée

10.4. Entretien de(s) l'enfant(s)

10.4.1. Contribution d'entretien en faveur de(s) l'enfant(s) mineur(s)

Pension à fixer d'office par le/la Président/e du Tribunal

Pension en faveur de : Prénom : CHF

Prénom : **CHF**

Prénom : CHE

A verser par : la partie requérante avec effet au

la partie intimée avec effet au

10.4.2. Allocations familiales et rentes complémentaires pour enfants

Les allocations familiales et rentes complémentaires pour enfants seront :

perçues par la partie requérante

perçues par la partie intimée

perçues entre les parties

10.5. Contribution d'entretien entre époux

Aucune contribution d'entretien n'est due entre époux.

Une contribution d'entretien mensuelle

de CHF :

est due par :

en faveur de :

10.6. Séparation de biens

Je ne conclus pas à ce que vous prononciez une séparation de biens.

Je conclus à ce que vous prononciez une séparation de biens.

(255 caractères max.)

Motifs :

11. Frais de procédure

Je conclus à ce que le/la Président/e du Tribunal statue sur les frais (frais judiciaires et dépens)

et leur répartition.

12. Provisio ad litem et assistance judiciaire

Principalement

Je requiers le versement d'une *provisio ad litem* d'un montant de CHF

Subsidiairement

Je requiers le bénéfice de l'assistance judiciaire avec effet au (date)

Date :

Signature :

13. Pièces à joindre

1. Attestation de participation à la séance d'information ou preuve d'inscription
2. Certificat de famille récent ou, à défaut, acte de mariage et acte de naissance de chaque enfant
3. Décision(s) judiciaire(s) ou convention(s) ratifiée(s) réglant la prise en charge des enfants
4. Dernière décision de taxation fiscale
5. Dernière déclaration fiscale
6. Fiches de salaire des six derniers mois et dernier certificat de salaire
7. Résultats des trois derniers boulements comptables de l'entreprise lorsque la partie requérante ou son représentant légal est un indépendant
8. Attestations relatives aux autres revenus (rentes, location d'immeubles, revenus de titres, aide sociale, chômage, etc.)
9. Jugements ou conventions relatifs aux pensions alimentaires perçues
10. Pièces relatives aux frais de logement (contrat de bail, intérêts des dettes hypothécaires, impôt foncier, chauffage, ECA ménage et habitation, assurance RC privée/ménage et immeuble, etc.)
11. Pièces relatives au montant des primes d'assurance-maladie (LAMal et LCA) et décision relative à d'éventuels subsides
12. Pièces attestant des frais médicaux réguliers non remboursés
13. Pièces relatives aux frais de transport (abonnement des transports publics, leasing, assurance véhicule, facture OCN, etc.)
14. Bordereau d'acomptes d'impôts et attestations relatives à leur paiement régulier
15. Jugements ou conventions relatifs aux pensions alimentaires versées et pièces attestant de leur paiement régulier
16. Tous frais relatifs aux enfants (prime d'assurance-maladie LAMal et LCA, frais médicaux, frais de formation, frais de prise en charge par des tiers, activités extrascolaires)
17. Pièces attestant du revenu des enfants (contrat d'apprentissage, etc.)
18. Toutes autres pièces utiles